Circonscription de Belleville

PROCES-VERBAL du CONSEIL D'ECOLE

ECOLE	EPPU Dracé
Date	Mardi 14 novembre 2023 à 18h30
Commune	Dracé (69220)

Participants

prénom, nom, fonction

M. LAFAY, Directeur

Mmes GOISNARD, GRENARD, SERIS, ARNAUD, LERAT

Mme SALIGNAT (conseillère municipale) /

Mme CALMETTES (sou des écoles)

Mme BERNARD (Restaurant scolaire)

Mme BERTHIER (garderie les Drafantins)

Mmes VALETTE, CHARCOSSET S., CALAMARTE, DOUSSINET, EL GUARTI (parents d'élèves)

Mme JAFFRE (ATSEM)

Absents excusés

prénom, nom, fonction

Mr BESSIERE (IEN Belleville), M. BETTU (maire) Mmes RAPHANEL et REY (AESH/ATSEM) Mme GUMUS (enseignante)

M. CIMETIERE (DDEN)

Ordre du jour

- 1 Présentation de l'équipe pédagogique
- 2 Effectifs de l'école
- 3 Charte de la Laïcité
- 4 Règlement intérieur
- 5 Sécurité
- 6 Projets de l'année
- 7 Comptes OCCE / école
- 8 Mairie
- 9 restaurant scolaire / garderie / sou des écoles
- 10 Questions diverses

Rédaction du procès-verbal

Préambule : présentation des nouveaux membres siégeant au conseil d'école.

1 - Présentation de l'équipe pédagogique

C'est année, le jour de décharge de direction de M. LAFAY est le mardi et c'est Mme Melisa Gumus qui a été nommée sur ce poste. M. LAFAY est cette année déchargé à 33 %, ce qui fait que Mme Gumus est également présente 1 lundi sur 3.

Et cette année, l'école comporte six classes. Une nouvelle classe a été ouverte et c'est Mme Lerat qui donc arrivée sur ce poste.

Les cinq autres classes sont toujours assurées par Mme Grenard (CP), Mme Séris (PS/GS), Mme Arnaud (CE1), M. Lafay (CM1-CM2) et Mme Goisnard (MS/GS). Toujours une stabilité de l'équipe enseignante.

Au niveau des ATSEM, Mme Jaffre est toujours rattachée à la classe maternelle des plus petits (PS/GS). Mme REY assure le rôle d'ATSEM auprès de l'enseignante de MS/GS. Mme Rey étant en arrêt maladie, elle est actuellement remplacée par Mme SPERANDIO Fabienne pour le mois de novembre. Mlle Anaïs BERNARD est en contrat d'apprentissage cette année sur l'école et est en renfort côté maternelle et sur le temps méridien.

Au niveau des AESH, nous avons un poste à temps plein sur l'école, soit 24h de présence et c'est Mme RAPHANEL qui occupe ce poste. Elle est présente depuis plusieurs années sur l'école. Elle travaille entre les classes de CE1 et de CP pour des élèves ayant des besoins particuliers.

2 - Effectifs de l'école

L'école compte aujourd'hui 126 élèves, pour 127 l'an dernier ce qui est pour le moment très stable. Nous n'avons pas eu de progression, mais avec des effectifs importants en cycle 2 et en particulier en CP, nous avons bénéficié d'une ouverture de classe. Il faudrait qu'une hausse significative s'amorce afin de pouvoir conserver cette 6ème classe. Avec un effectif de 13 CM2, on peut croire que le nombre d'élève va croître l'an prochain, mais il faudrait également des arrivées supplémentaires. Nous allons devoir être vigilants quant aux informations sur d'éventuelles arrivées dans le village. Nous allons essayer de travailler avec la mairie pour anticiper les choses en investiguant les nouvelles constructions. Pour rappel, il y a un seuil théorique d'ouverture à 136 pour la 6ème classe, mais également un seuil de fermeture à 130. Si nous dépassons ce nombre, il sera possible d'argumenter, le cas contraire cela sera plus compliqué à défendre.

Au niveau de l'organisation, le mobil-home a été réinvesti par l'école pour accueillir les CE1. La garderie a été déplacée dans la salle de motricité et dans la cantine lorsque cela est nécessaire.

Par niveau nous avons 14PS, 14MS, 12GS, 22CP, 18CE1, 17CE2, 16CM1 et 13CM2. Pour cette année la répartition est la suivante :

PS/ GS: Mme Séris avec 20 élèves (14 PS et 6 GS)

MS/GS: Mme GOISNARD avec 20 élèves (14 MS et 6 GS)

CP : Mme GRENARD avec 22 élèves CE1 : Mme ARNAUD avec 18 élèves

CE2/CM1: Mme LERAT avec 23 élèves (17 CE2 et 6 CM1)

CM1/CM2: M. LAFAY / Mme GUMUS avec 23 élèves (10 CM1 et 13 CM2)

3 - Règlement intérieur / fonctionnement de l'école / présentation du dispositif PHARE

- vote règlement intérieur : voté favorablement à l'unanimité.
- rappel charte de la laïcité : affichée dans l'école.
- présentation dispositif PHARE : loi du 26 juillet 2019 art.5 « Aucun élève ne doit subir, de la part d'autres élèves, des faits de harcèlement ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions d'apprentissage susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité ou d'altérer sa santé physique ou mentale. »

A ce titre un programme d'action visant à faire respecter cette loi a été mis en place.

Programme consistant sur la méthode de la compréhension partagée et court (15 jours environ).

Repérage d'une situation préoccupante/Mise en place d'entretien avec la cible/Entretien avec les parents/Entretien court avec le(s) intimidateurs présumés/Nouvel entretien avec l'élève cible pour vérifier

que la situation est résolue, que le programme a porté ses fruits. Sinon, des mesures plus dures et plus importantes seront envisagées et/ou mises en place.

4 - Sécurité

Sécurité incendie

1^{er} exercice fait le 18 septembre 2023. Pour cet exercice, les élèves et le personnel éducatif sont prévenus. Tout s'est bien déroulé. Temps d'évacuation conforme aux exercices précédents, RAS.

- Sécurité PPMS

A - volet intrusion : Fait le 9 novembre, cf CR

Ex, doc etc à déposer sur la plate forme académique pour validation

<u>B – volet risque chimique, inondation</u> : il est terminé de mettre à jour. Un exercice sera fait en tout début d'année (janvier 2024). Une fois l'exercice réalisé, le PPMS sera également déposé sur le site académique pour validation.

5 - Projets de l'année

Projet d'école

Il a été établi en partant des résultats des évaluations CP/CE1 réalisés ces dernières années et de ceux de CM1 de cette année.

Les trois axes retenus : développer des dispositifs permettant d'augmenter le lexique, améliorer l'appréhension des problèmes en développant des stratégies de résolution, renforcer le triangle relationnel parents-élèves-professeurs et la relation entre les élèves.

Piscine

Les élèves de CP et CE1 des classes de Mmes GRENARD et ARNAUD ont commencé début septembre 2023. Les séances se déroulent les mardis au matin, 15 sont prévues. Deux créneaux sont financés par la mairie, ce qui permet encore d'emmener tout le cycle 2.

11 novembre : Il a eu lieu avec quelques enfants (une poésie lue et chant de la Marseillaise)

<u>Calendrier de l'école</u>: Fait en collaboration avec Christopher Prost. Autour du sport et des JO. Un sport par mois sera représenté par une demi-classe, soit deux sports par classe. Les photos seront faites le vendredi 24 novembre et le calendrier sera en vente mi-décembre.

<u>École et cinéma</u>: L'école s'est inscrite à ce dispositif pour cette année scolaire, avec un financement des transports par la CCSB, une participation des parents de 1 euro par enfant et par séance ; 1,50 euro pris en charge par la coopérative scolaire par enfant et par séance.

3 séances sont programmées dans l'année.

Le planning n'est pas encore défini.

Programmation: Arbres/E.T./Une année polaire pour les cycle 3, 2 courts métrages de Back/Les burlesques/Une vie de chat pour les cycle 2, Les contes de la mère poule (courts-métrages)/Neige et les arbres magiques (courts métrages)/Katia et le crocodile

Rallye mathématiques

Un rallye maths de circonscription a été lancé cette année. Toutes les classes élémentaires de l'école se sont inscrites.

Une épreuve d'essai a été faite la semaine dernière. La première épreuve se déroulera en décembre. L'objectif est de travailler l'axe 2 de notre projet d'école sur la résolution de problème et de développer le travail de groupe et le goût de chercher.

Animation CCSB

Pour la classe de Monsieur Lafay

1	Animation en classe	jeudi 23 mai 2024	Matin
2	ENS MONT BROUILLY	lundi 03 juin 2024	Après-midi

Pour la classe de Madame Lerat

1	Animation en classe	jeudi 23 mai 2024	Après-midi
2	ENS MONT BROUILLY	lundi 03 juin 2024	Matin

CROSS

La date n'est pas encore définie, mais comme d'habitude, fin mai de préférence un mardi car jour de décharge de Mr Lafay. L'association n'est pas choisie non plus pour le moment.

Chorale et goûter de Noël

Soirée du vendredi 15 décembre. Les élèves chanteront sur scène et un goûter sera offert par le sou des écoles.

<u>Carnaval</u>: Début avril normalement 1 semaine avant les vacances scolaires. Déguisement libre, défilé dans le village avec musique et quelques chants lors de courtes haltes. Un goûter offert dans la cour en revenant, avec moment collectif et convivial à partager (enseignants, élèves, parents qui le peuvent et le souhaitent)

Kermesse de fin d'année / projet musique

La kermesse de l'école aura lieu le samedi 29 juin. Il y aura le spectacle de l'école à 14h30 et les jeux de la kermesse à la suite (à partir de 16h environ).

Dans l'année, nous aurons un intervenant musique qui viendra pour monter un conte musical avec toutes les classes de l'école de la GS au CM2. Ce sera un long travail collectif qui débouchera sur une représentation finale qui se tiendra le jour de la kermesse. Ce conte se nomme « Myla et le bateau école » Les PS/MS feront bien sûr un petit spectacle en plus.

<u>Sortie vélo</u>: Elle sera renouvelée le 18 juin, ou le 25 juin (selon la météo). Un message sur Pronote a été envoyé ce jour pour l'encadrement, car c'est une activité à encadrement renforcé et il nous faut des parents agréés par l'Éducation Nationale.

La destination n'est pas encore fixée.

<u>Vidéos des CM2</u>: en collaboration avec Christopher PROST. Cette année, nous sommes partis des sports pour faire référence à l'année olympique. Et les sports seront détournés de façon humoristique dans des situations de classe. Chris a son fils en CM2 et c'est donc la dernière année de collaboration. Nous allons lancer un grand rassemblement en fin d'année avec tous les élèves ayant participé à ces différents projets depuis maintenant 8 ans !

Sorties de fin d'année

Les sorties de fin d'année financées par le sou ne sont pas encore fixées. Le sou des écoles attribue un budget global de 3000 euros. Nous allons donc réfléchir aux différentes possibilités assez rapidement. Une sortie trottinette est en cours de réflexion pour les classes de CP et CE1.

D'autres projets, idées viendront se rajouter au fil du temps et agrémenter l'année scolaire.

7 - Comptes OCCE / école

Début sept 2023: 3875 euros

Principales dépenses : achat cuisine maternelle, cinéma, dépenses matériel pédagogique...

Principales Recettes: calendrier, cotisations parents maternelle, photos de classes (faites par Mme RODRIGUEZ)

Certainement des dépenses plus importantes ponctuelles pour régler l'intervention de musiciens pour le spectacle de fin d'année.

8 – Mairie

Budget de fonctionnement toujours constant. L'entretien des bâtiments est toujours assuré, même si une grosse fuite subsiste au niveau de la porte de secours de la classe à l'étage. Infiltrations d'eau par l'enrouleur de stores (un réglé, un nouveau) et peut-être fuite dans le toilette de droite du mobil-home. A voir. Remerciements de l'équipe enseignante pour le remplacement de Mme REY.

9 - Restaurant scolaire / garderie / sou des écoles

Le sou des écoles finance la plupart de nos sorties scolaires grâce à leurs actions. Comme dit précédemment, une enveloppe de 3000 euros est allouée aux sorties scolaires

Cantine / garderie : réunion à programmer pour mettre à jour les PPMS dont PPMS intrusion

10 - Questions diverses

Les parents délégués disent avoir créé une adresse mail pour les représentants de parents d'élèves. M. Lafay s'occupe de leur créer un accès pronote identique à celui du Sou des écoles pour communiquer avec les familles.

Goûter de Noël de la Mairie : serait-il possible de le faire le jeudi 14 décembre ?

Les parents d'élèves élus proposent d'organiser une course dans laquelle les parents seraient impliqués. L'équipe enseignante réfléchira à cette possibilité et proposera quelque chose au second conseil d'école.

FIN DU CONSEIL D'ECOLE A 20H

Secrétaire de séance : Mélanie Arnaud

Date: le 14 novembre 2023

Signature

Directeur d'école : Philippe LAFAY Date : le 14 novembre 2023

Sianature

